



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 17 mars 2005

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BEKHTAOUI

Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE -
M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - Mme BESSIS - M. BOUHELIER -
M. BOURNY - M. BRESSAND - M. BRUYERE - M. CHAPUIS -
M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET - Mme DARCIAUX - Mme DELEBARRE
- M. DINCHER - M. DOUHAI - M. DUBOIS - M. DUPIRE -
Mme DURNERIN - M. ESMONIN - M. ETIEVANT - Mme FLAMENT -
M. FOUCHERES - M. FOUILLOT - M. GERVAIS - M. GILLOT J.P. -
M. GILLOT G. - M. GONDELLIER - Mme HERVIEU - M. IZIMER - M. JOLY
- M. JULIEN - M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY -
M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN -
M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MILLOT - M. MOREAU -
M. NOWOTNY - M. NUDANT - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PETITJEAN -
M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY -
Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM -
M. VOUILLOT.

Membres absents :

M. ALLAERT (pouvoir à M. PRIBETICH) - M. AUDARD (pouvoir à
M. ESMONIN) - M. BERTELOOT (pouvoir à M. MILLOT) - Mme BIOT
(pouvoir à Mme LEMOUZY) - Mme BLIGNY (pouvoir à M. BOURNY) -
M. BRENOT - M. BRIOT - M. CARBONNEL (pouvoir à M. MOREAU) -
M. DANIERE - M. DELATTE (pouvoir à M. Gilbert MENUT) -
M. DESVIGNES (pouvoir à M. DOUHAI) - M. DODET (pouvoir à M.
FOUCHERES) - Mme GARRET-RICHARD (pouvoir M. SAUNIE) - M. HESSE
(pouvoir à M. FOUILLOT) - M. PERRIN - M. ROIZOT (pouvoir à M.
BARBEY).

**OBJET : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TIC - « Pôle de compétitivité » –
Demande de participation financière des partenaires locaux.**

Le Grand Dijon, avec le soutien de la Région Bourgogne et le Département de la Côte d'Or, a répondu à l'appel à projet lancé par la DATAR pour une labellisation « Pôle de compétitivité ».

Le Grand Dijon a pris en charge le dépôt du dossier de candidature répondant à un cahier des charges très précis et détaillé.

La constitution de ce dossier a conduit la Communauté à engager des frais d'ingénierie comprenant des coûts de prestations intellectuelles, de mise en forme et de communication estimés à ce jour à 230 000 € hors taxes.

La Région Bourgogne et le Département de la Côte d'Or ont souhaité être associés aux côtés de l'État et du Grand Dijon dans cette initiative et dans sa mise en œuvre. Une participation financière leur en est donc demandée.

Vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **de solliciter** la participation de la Région Bourgogne et du Département de la Côte d'Or au coût global des dépenses engagées par le Grand Dijon lors de la constitution du dossier de candidature « Pôle de compétitivité » dans la limite de l'estimation ci-dessus ;
- **de dire** que l'État est sollicité pour sa part à hauteur de 40 000 euros.

Pour extrait conforme,
Le Président



Publié le 18.03.05
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

24 MARS 2005

